

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GARDES PARTICULIERS DES ALPES-MARITIMES ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU samedi 3 MAI 2023

salle des association
BIOT

Compte-Rendu :

Le Président Serge CAUVIN ouvre la séance en présence du conseil d'administration. Les membres sont Serge CAUVIN , président, Joseph ROCHIA , trésorier, Stéphane ERBOSI, secrétaire, Noel MALFATTO, , Eric MONTINI,. 19 adhérents sont présents 9 pouvoirs sont donnés, l'association compte à ce jour 31 adhérents sur 62 gardes en activité dans le département.

Le président prend la parole à 10.00 et évoque l'historique de l'association, puis il fait part de la délibération du CA du mois d'avril au cours de laquelle il annonce son intention de transmettre le relais de la présidence. Le vote du CA désignera Mr Stéphane ERBOSI à la présidence, Mr Serge CAUVIN président d'honneur, Mr Eric MONTINI vice président, Mr Joseph Rocchia trésorier, Mr Phillippe FERRARI administrateur, Mr Noel MALFATTO administrateur. Cette mesure prenant effet à l'issue de cette même assemblée.

Il demande ensuite une minute de silence à la mémoire de tous nos camarades gardes, amis et personnalités disparus au cours de ces dernières années.

Remerciement aux personnalités présentes et excuse les absents.

Parole à Guy ANASTILE, président de l'association de chasse de BIOT ANTIBES, représentant le maire Jean Pierre DERMIT en tant qu'élue municipal.

Parole à Louis BERNARD qui félicite l'assemblée et évoque le rôle du garde dans le milieu associatif

PASSAGE A L'ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Serge CAUVIN donne lecture condensée de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 5 février à LEVENS, annonçant que ce compte-rendu à l'affichage peut être consulté par tous les membres de notre fédération.

VOTE DE CETTE PREMIERE RESOLUTION : lecture de la dernière assemblée générale à levens.

**CONTRE : NEANT
ABSTENTIONS : NEANT
APPROBATION : UNANIMITE**

La parole est ensuite donnée à M. Stéphane ERBOSI secrétaire, pour la lecture du rapport d'activités de la Fédération, durant l'année écoulée.

VOTE DE CETTE DEUXIEME RESOLUTION

**CONTRE : NEANT
ABSTENTIONS : NEANT
APPROBATION : UNANIMITE**

Le Trésorier M. Joseph ROCCHIA donne lecture du bilan financier de l'exercice 2022

VOTE DE CETTE TROISIEME RESOLUTION

**CONTRE : NEANT
ABSTENTIONS : NEANT
APPROBATION : UNANIMITE**

Présentation de Bertrand CLAIRIN

VOTE DE CETTE TROISIEME RESOLUTION

**CONTRE : NEANT
ABSTENTIONS : NEANT
APPROBATION : UNANIMITE**

Mr CAUVIN excuse Mr LECCIA absent qui ne sera pas présenté, ses études l'obligeant à quitter le département.

Présentation par Mr MONTINI du site www.FDGP06 et des investissements réalisés

Présentation des assurances de la fédération nationale des gardes particuliers, pour le cabinet *OURLIAC*.

Le président évoque le rapport majeur que nous entretenons avec l'OFB notamment en matière de formation

Le président remercie la FDC06 ainsi que le Département pour leur collaboration et leur subvention accordée.

Présentation du réseau LOUP/LYNX . Mr Louis BERNARD explique la nécessité de rapporter les observation. Mr ERBOSI, ayant reçu cette formation rappelle que nous sommes aptes à collecter indices et observations.

Constat information ESOD , LOUIS propose de consigner par écrits les observations sur le terrain.

Information concernant le réseau RTE

Présentation de l'écusson brodé représentant notre association

Le Président Serge CAUVIN rappelle les buts atteints par notre fédération, notamment, les échanges avec les services de l'OFB, Louis BERNARD et la fédération des chasseurs du 06 avec son président et ses administrateurs ainsi que le personnel technique et administratif.

Il remercie et félicite les membres du bureau pour l'excellent travail fourni bénévolement tout au long de l'année écoulée et présente la nouvelle équipe des administrateurs de l'association.

La parole à la salle

Le Président Serge CAUVIN clôture l'assemblée et invite les participants à prendre le pot de l'amitié.

Le Secrétaire
STEPHANE ERBOSI

Le Président
SERGE CAUVIN

ERBOSI Stéphane

CAUVIN Serge

Fédération Départementale des Gardes Particuliers des Alpes-Maritimes
Déclarée sous le numéro : 15 330 le 9 juillet 1990 à la Préfecture des Alpes Maritimes
J.O du 1^{er} août 1990
Nouveau n° d'enregistrement en préfecture W062002253 du 26 août 2013
N° SIREN/SIRET 52043857300013